

Marie-Agnès Monnier ;
Alexandra Tkaczinski.

1 - d) Au titre des deux membres représentant les chefs des établissements d'enseignement public
Titulaires représentant le Syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale - S.N.P.D.E.N. :
Philippe Tournier ;
Isabelle Bourhis.

Suppléants représentant le Syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale - S.N.P.D.E.N. :
Catherine Petitot ;
Serge Guinot ;
Éric Krop ;
Alain Vervaeke .

1 - e) Au titre des deux membres représentant les corps d'inspection exerçant au niveau départemental ou académique
Titulaire représentant le Syndicat des inspecteurs de l'Éducation nationale - S.I.E.N.-U.N.S.A. Éducation :
Patrick Roumagnac.

Suppléants représentant le Syndicat des inspecteurs de l'Éducation nationale - S.I.E.N.-U.N.S.A. Éducation :
Evelyne Roques ;
Yvette Destot.

Titulaire représentant le Syndicat national des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - S.N.I.A.-I.P.R. :
Madame Danièle Kunemann.

Suppléants représentant le Syndicat national des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - S.N.I.A.-I.P.R. :
Laurence Picheau ;
Monsieur Michel Gouy.

1 - f) Au titre des neuf membres représentant les personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé relevant du ministère de l'Éducation nationale

Titulaire représentant l'Union nationale des syndicats généraux des personnels de l'Éducation nationale - U.N.-S.G.P.E.N.-C.G.T. :
Monsieur Michel Caussemille.

Suppléants représentant l'Union nationale des syndicats généraux des personnels de l'Éducation nationale - U.N.-S.G.P.E.N.-C.G.T. :
Richard Viallet ;
Hélène Peytavi.

Titulaires représentant le Syndicat de l'administration et de l'intendance - A.&I.-U.N.S.A. Éducation :
Jean-Yves Rocca ;
Charles Dauvergne ;
Fabienne Rancinan ;
Brigitte Accart.

Suppléants représentant le Syndicat de l'administration et de l'intendance - A.&I.-U.N.S.A. Éducation :
Bernard Pouit ;
Sylviane Jeanne ;
Jean-Marc Bœuf ;
Philippe Mesnier ;
Agnès Ducros ;
Marie-Hélène Lépinette ;
Béatrice Tajan ;
Anne-Michèle Crison-Dilly.

Titulaire représentant la Fédération des syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la recherche publique - S.G.E.N.-C.F.D.T. :
Joseph Auger.

Suppléants représentant la Fédération des syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la recherche publique - S.G.E.N.-C.F.D.T. :
Alain Mège ;
Monsieur Dominique Conchon.

Titulaires représentant le Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques - S.N.A.S.U.B.-F.S.U. :
Pierre Boyer ;
Fabrice Kas.

Suppléants représentant le Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques - S.N.A.S.U.B.-F.S.U. :
Arlette Lemaire ;
Marie-Dolorès Cornillon ;
Françoise Eliot ;
Jacques Le Beuvant.

Titulaire représentant le Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur et de la recherche et des personnels des bibliothèques - S.N.P.T.E.S.-U.N.S.A. Éducation :
Alain Lithard.

Suppléants représentant le Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur et de la recherche et des personnels des bibliothèques - S.N.P.T.E.S.-U.N.S.A. Éducation :
Alain Favennec ;
Christelle Traxer.

1 - g) Au titre des sept membres représentant les établissements d'enseignement privés et leurs personnels

1 - g-a) Deux membres représentant les chefs d'établissement secondaire ou technique privé sous contrat

Titulaires représentant le Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre - S.N.C.E.E.L., l'Union nationale de l'enseignement technique privé - U.N.E.T.P. et le Syndicat des directeurs de collèges privés - S.Y.N.A.D.I.C. :
Monsieur Claude Marchal ;
Brigitte Chibani-Mandeville.

Suppléants représentant le Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre - S.N.C.E.E.L., l'Union nationale de l'enseignement technique privé - U.N.E.T.P. et le Syndicat des directeurs de collèges privés - S.Y.N.A.D.I.C. :
Thierry Bougère ;
Jean-Louis Derycke ;
Éric Morisset ;
Didier Retourne.

1 - g-b) Quatre membres représentant les personnels enseignants des établissements d'enseignement privés du premier et du second degré sous contrat

Titulaires représentant la Fédération formation et enseignement privés - F.E.P.-C.F.D.T. :
Francis Moreau ;
Monsieur René Gardan.

Suppléants représentant la Fédération formation et enseignement privés - F.E.P.-C.F.D.T. :
Hélène Chotro ;
Monsieur Dominique Thiry ;
Christian Douge ;
Bruno Lamour.

Titulaire représentant le Syndicat national de l'enseignement chrétien - S.N.E.C.-C.F.T.C. :
Gérard Huysseune.

Suppléants représentant le Syndicat national de l'enseignement chrétien - S.N.E.C.-C.F.T.C. :
Geneviève Imeneuraët ;
Philippe Garulo.

Titulaire représentant la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique - S.P.E.L.C. :
Luc Viehé.

Suppléants représentant la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique - S.P.E.L.C. :
Martine Schulé ;
Théo Lobbes.

1 - g-c) Au titre du membre représentant les établissements d'enseignement supérieur privés

Titulaire représentant la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres :
Pierre Tapie.

Suppléants représentant la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres :

Jean-Philippe Ammeux ;
Monsieur Claude Borgis.

2 - a) Au titre des neuf membres représentant les parents d'élèves de l'enseignement public

Titulaires représentant la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques - F.C.P.E. :

Christiane Allain ;
Catherine Belhomme ;
Monsieur Faride Hamana ;
Jean-Jacques Hazan ;
Monsieur Michel Hervieu ;
Madame Dominique Nussard ;
Monsieur Paul Raoult.

Suppléants représentant la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques - F.C.P.E. :

Sylvie Adam ;
Karine Autissier ;
Didier Blanc ;
Cécile Blanchard ;
Laurence Boué ;
Monsieur Abdelouhab Boukouraych ;
Madame Valérie Czarny ;
Gilbert Lambrecht ;
Yves Lazarrini ;
Thierry Legros ;
Pierre-Vincent Ortolì ;
Olivier Perrichon ;
Monsieur Dominique Rousset.

Titulaires représentant la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - P.E.E.P. :

Philippe Vrand ;
Claudine Caux.

Suppléants représentant la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - P.E.E.P. :

Odile Guérin ;
Cécile Vignes ;
Luc Langlet ;
Madame Valérie Marty.

2 - b) Au titre des trois membres représentant les parents d'élèves des établissements d'enseignement privés

Titulaires représentant l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre - A.P.E.L. nationale :

Béatrice Barraud ;
Christophe Abraham ;
Caroline Saliou.

Suppléants représentant l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre - A.P.E.L. nationale :

Madame Valérie Beauchamps ;
Mathilde Hardy ;
Madame Dominique Dhooge ;
Régine Florin ;
Véronique Bilbault ;
Pauline Maigre.

2 - c) Au titre des trois membres représentant les étudiants

Titulaire représentant l'Union nationale des étudiants de France - U.N.E.F. :

Thierry Le Cras.

Suppléants représentant l'Union nationale des étudiants de France - U.N.E.F. :

Monsieur Azwaw Djebara ;
Madame Anaig Piederrière.

Titulaire représentant la Fédération des associations générales étudiantes - F.A.G.E. :

François-Loïc Pichard.

Suppléants représentant la Fédération des associations générales étudiantes - F.A.G.E. :
Guillaume Debeneix ;
Renaud Fabre.

Titulaire représentant l'Union nationale inter universitaire - U.N.I. :
Aymeric Lambey.

Suppléants représentant l'Union nationale inter universitaire - U.N.I. :
Alexandre Allemand ;
Édouard Chanut.

2 - d) Au titre du membre représentant les associations familiales

Titulaire représentant l'Union nationale des associations familiales - U.N.A.F. :
Rémy Guilleux.

Suppléants représentant l'Union nationale des associations familiales - U.N.A.F. :
Madame Armelle Nous ;
Patricia Humann.

3 - a) Au titre des douze membres représentant les élus des collectivités territoriales

3 - a-c) Quatre membres représentant les maires

Titulaire : Jean Germain, maire de Tours ;
Premier suppléant : Monsieur Daniel Groscolas, maire de l'Houmeau ;
Second suppléant : Philippe David, maire d'Hayange.

Titulaire : Pierre-Yves Jardel, maire d'Orbais-l'Abbaye ;
Premier suppléant : Jean-Gérard Paumier, maire de Saint-Avertin ;
Second suppléant : François Digard, maire de Saint-Lô.

Titulaire : Pierre Martin, sénateur-maire d'Hallencourt ;
Premier suppléant : Gilbert Menut, maire de Talant ;
Second suppléant : Caroline Cayeux, maire de Beauvais.

Titulaire : Christine Scelle-Maury, maire d'Épinay-sous-Sénart ;
Premier suppléant : Françoise Ribière, maire d'Igny ;
Second suppléant : Madame Valérie Kumm, maire de Péronne.

3 - b) Au titre des deux membres représentant les associations périscolaires

Titulaire représentant la Ligue de l'enseignement :
Jean-Marc Roirant.

Suppléants représentant la Ligue de l'enseignement :
Jean-Paul Albert ;
Arnaud Tiercelin.

Titulaire représentant la Jeunesse au plein air - J.P.A. :
François Testu.

Suppléants représentant la Jeunesse au plein air - J.P.A. :
Jacques Henrard ;
Evelyne Coggiola.

3 - c) Au titre des seize membres représentant les grands intérêts culturels, éducatifs, sociaux et économiques

3 - c-a) Huit membres représentant les fédérations et confédérations syndicales de salariés ou de fonctionnaires

Titulaire représentant la Confédération française démocratique du travail - C.F.D.T. :
Catherine Ducarne.

Suppléants représentant la Confédération française démocratique du travail - C.F.D.T. :
Jean-François Dupont ;
Jean-Luc Gueudet.

Titulaire représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens - C.F.T.C. :
Bernard Ibal.

Suppléants représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens - C.F.T.C. :
Monsieur Michel Trudel ;
Monsieur Claude Raoul.

Titulaire représentant la Confédération générale du travail - C.G.T. :
Ghislaine Richard.

Suppléants représentant la Confédération générale du travail - C.G.T. :
Monsieur Paul Desaignes ;
Ana Macedo-Rivière.

Titulaire représentant la Confédération générale du travail - Force ouvrière - C.G.T.-F.O. :
Monsieur Wahab Fakhfakh.

Suppléants représentant la Confédération générale du travail - Force ouvrière - C.G.T.-F.O. :
François Chaintron ;
Sophie Tasqué.

Titulaire représentant la Confédération française de l'encadrement - C.F.E.-C.G.C. :
Monique Weber.

Suppléants représentant la Confédération française de l'encadrement - C.F.E.-C.G.C. :
Monsieur Savatier (Michel) ;
François Henry.

Titulaire représentant l'Union nationale des syndicats autonomes - U.N.S.A. Éducation :
Patrick Gonthier.

Suppléants représentant l'Union nationale des syndicats autonomes - U.N.S.A. Éducation :
Luc Bentz ;
Françoise Ducroquet.

Titulaire représentant la Fédération syndicale unitaire - F.S.U. :
Gérard Aschieri.

Suppléants représentant la Fédération syndicale unitaire - F.S.U. :
Monsieur René Pasini ;
Béatrice Gaultier.

Titulaire représentant l'Union syndicale Solidaires :
Jean-Michel Nathanson.

Suppléants représentant l'Union syndicale Solidaires :
Denis Nicolier ;
Aurélien Boudon.

3 - c-b) Six membres représentant les organisations syndicales d'employeurs et les chambres consulaires

Titulaires représentant le Mouvement des entreprises de France - M.E.D.E.F. :
Pierre Binet de Vauxclairs ;
Maurice Pinkus.

Suppléants représentant le Mouvement des entreprises de France - M.E.D.E.F. :
Élisabeth Bauby ;
Anne-Florence Fages ;
Bernard Falck ;
Jean-Claude Haranger.

Titulaires représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises - C.G.P.M.E. :
Didier Genevois ;
Philippe Mérel.

Suppléants représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises - C.G.P.M.E. :
Jean-Michel Pottier ;
Georges Tissié ;
Yves Terral ;
Francis Pétel.

Titulaire représentant l'Assemblée permanente des chambres de métiers - A.P.C.M. :
Jean-Pierre Bechler.

Suppléants représentant l'Assemblée permanente des chambres de métiers - A.P.C.M. :
Jean-Claude Choquet ;
Jean-Patrick Farrugia.

Titulaire représentant l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie - A.C.F.C.I. :
Bruno Bouniol.

Suppléants représentant l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie - A.C.F.C.I. :
François-Xavier Cornu ;
Bernard Legendre.

3 - c-c) Un membre représentant en alternance les présidents d'université et les responsables d'établissement et d'école publics délivrant le diplôme d'ingénieur

Titulaire : Georges Fauré, président de l'université d'Amiens-Picardie-Jules-Verne.

Suppléant : Monsieur Michel Mudry, président de la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieur.

Informations générales

Vacance de poste

Emploi de statut du second degré, discipline Lettres, à pourvoir à l'antenne de Wallis et Futuna de l'I.U.F.M. de l'université de la Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH0900844V
avis du 25-9-2009
MEN - DGRH-B2-2

Un emploi de statut du second degré, n° 0011, discipline Lettres, est à pourvoir à l'antenne de Wallis-et-Futuna de l'institut universitaire de formation des maîtres (I.U.F.M.) de l'université de la Nouvelle-Calédonie (U.N.C.), à compter du 1er février 2010.

Profil

Le professeur (agrégé, certifié ou professeur des écoles) de lettres qui sera affecté à l'antenne de Wallis-et-Futuna de l'I.U.F.M. de l'université de la Nouvelle-Calédonie exercera les missions suivantes :

- **une mission d'enseignement et de formation dans le cadre des diverses formations dispensées à l'antenne et à l'U.N.C. :**

- . Diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.)
- . Propédeutique - dispositif année transitoire
- . Formation des maîtres auxiliaires
- . Interventions dans le cadre de l'offre de formation U.N.C./I.U.F.M. (missions en Nouvelle-Calédonie)

- **une mission d'organisation générale en liaison avec le responsable pédagogique de l'antenne :**

- . mise en œuvre du plan de formation
- . constitution des équipes de formateurs
- . préparation des emplois du temps
- . suivi des stagiaires en relation avec les conseillers pédagogiques
- . participation au dispositif d'évaluation et de validation des stagiaires
- . participation aux réunions de travail de l'antenne
- . projets de commandes pour le fonds documentaire et les fournitures et matériels d'enseignement
- . participation aux actions d'animation de l'antenne (atelier théâtre, fête de la musique,...)

- **une mission de formation continue des enseignants des premier et second degrés dans le cadre des réalisations du Plan académique de formation du vice-rectorat des îles Wallis-et-Futuna**

- . propositions d'actions de formation
- . animation d'actions de formation

Compétences disciplinaires et didactiques attendues du candidat au poste de P.R.A.G. de Lettres modernes à l'antenne I.U.F.M. de Wallis-et-Futuna :

Le professeur qui sera affecté à l'antenne I.U.F.M. de Wallis-et-Futuna devra, dans le cadre du plan de formation de l'I.U.F.M., à la fois assurer les enseignements relatifs à sa discipline et intervenir dans les domaines de la pédagogie et de la didactique adaptées au premier degré. Il devra avoir une très grande connaissance de l'enseignement du français et de la littérature de jeunesse dans le premier degré notamment. Des compétences en français langue de scolarisation seraient un plus.

Le dossier de candidature doit être envoyé dans les 4 semaines suivant la présente publication à l'adresse suivante :
Université de la Nouvelle-Calédonie, B.P. R4 98851, Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie, Fax : 00687 25 48 29
Contacts : bruno.eldin@iufm-pacifique.nc
et evelyne.decourt@univ-nc.nc

Informations générales

Vacance de poste

Emploi de statut du second degré, discipline Anglais, à pourvoir à l'antenne de Wallis-et-Futuna de l'I.U.F.M. de l'université de la Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH0900845V
avis du 25-9-2009
MEN - DGRH-B2-2

Un emploi de statut du second degré, n° 0018, discipline Anglais, est à pourvoir à l'antenne de Wallis-et-Futuna de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 1er février 2010.

Profil

Le professeur (agrégé, certifié ou professeur des écoles) d'anglais qui sera affecté à l'antenne de Wallis-et-Futuna de l'I.U.F.M. de l'université de la Nouvelle-Calédonie exercera les missions suivantes :

- une mission d'enseignement et de formation dans le cadre des diverses formations dispensées à l'antenne et à l'U.N.C. :

Diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.)

Propédeutique - dispositif année transitoire

Formation des maîtres auxiliaires

Interventions dans le cadre de l'offre de formation U.N.C./I.U.F.M. (missions en Nouvelle-Calédonie)

- une mission d'organisation générale en liaison avec le responsable pédagogique de l'antenne :

. mise en œuvre du plan de formation

. constitution des équipes de formateurs

. préparation des emplois du temps

. suivi des stagiaires en relation avec les conseillers pédagogiques

. participation au dispositif d'évaluation et de validation des stagiaires

. participation aux réunions de travail de l'antenne

. projets de commandes pour le fonds documentaire et les fournitures et matériels d'enseignement

. participation aux actions d'animation de l'antenne (atelier théâtre, fête de la musique,...)

- une mission de formation continue des enseignants des premier et second degrés dans le cadre des réalisations du Plan académique de formation du vice-rectorat des îles Wallis-et-Futuna

. propositions d'actions de formation

. animation d'actions de formation

Le professeur qui sera affecté à l'antenne I.U.F.M. de Wallis-et-Futuna devra, dans le cadre du plan de formation de l'I.U.F.M., à la fois assurer les enseignements relatifs à sa discipline et intervenir dans les domaines de la pédagogie et de la didactique adaptées au premier degré. Il devra avoir une très grande connaissance de l'enseignement de l'anglais dans le premier degré notamment. Des compétences en français langue de scolarisation seraient un plus.

Le dossier de candidature doit être envoyé dans les 4 semaines suivant la présente publication à l'adresse suivante :

I.U.F.M. de l'université de la Nouvelle-Calédonie, BP R4, 98851 Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie, Fax : 00687 25 48 29

Contacts : bruno.eldin@iufm-pacifique.nc

et evelyne.decourt@univ-nc.nc

Informations générales

Vacance de poste

Emploi de statut du second degré, discipline Sciences de la vie et de la Terre, à pourvoir à l'université de la Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH0900846V
avis du 25-9-2009
MEN - DGRH-B2-2

Un emploi de statut du second degré, n°0058, discipline Sciences de la vie et de la Terre, est à pourvoir à l'université de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 1er février 2010.

Le professeur (agrégé ou certifié) sera chargé d'enseignement de 384 h éq. T.D. dans le domaine des Géosciences fondamentales et appliquées dans le cadre des cours, T.D. et T.P. dispensés en 1ère, 2ème et 3ème années du cycle L.M.D., et des formations professionnalisantes de D.E.U.S.T. Géosciences appliquées, mines, eau et environnement, D.E.U.S.T. Revégétalisation et environnement minier, D.E.U.S.T. Métallurgie.

Enseignements :

Filières de formation concernées

- 1ère, 2ème et 3ème armées du cycle L (L.M.D.) Sciences de la vie et de la Terre
- 1ère et 2ème années des D.E.U.S.T. Géosciences appliquées, mines, eau et environnement, et D.E.U.S.T. Métallurgie.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Le candidat, expérimenté, devra faire preuve d'une très large autonomie. Une partie essentielle de son service concernant les cursus d'enseignements professionnalisants, une expérience d'homme de terrain (dans les domaines de la mine, de la géophysique ou des géosciences de l'environnement) serait un plus, au même titre qu'une expérience passée de coopération dans l'enseignement supérieur. La maîtrise des disciplines de base de la géologie (tectonique et pétrographie), tant au plan théorique que sur le terrain est indispensable pour ce poste.

Recherche :

Le candidat retenu sera intégré au Pôle pluridisciplinaire de la matière et de l'environnement (P.P.M.E.-E.A. n° 3325) et le souhait de développer une activité de recherche durant son séjour en Nouvelle-Calédonie sera considéré comme un plus.

- Laboratoire(s) d'accueil : P.P.M.E. - E.A. 3325 : « Gestion intégrée et ingénierie des connaissances des écosystèmes littoraux tropicaux »

Équipe(s) de recherche concernée(s) le cas échéant : en géologie

Type (U.M.R., E.A., E., E.R.T.) : **EA**

N : **3325**

Nombre de chercheurs (le cas échéant) : **0**

Nombre d'enseignants-chercheurs : **16**

Coordonnées de la personne à contacter pour plus d'informations :

Allenbach Michel, maître de conférences, Tél : (687) 26 58 27,

courriel : allenbac@univ-nc.nc

copie : evelyne.decourt@univ-nc.nc

Informations générales

Vacance de poste

Emploi de statut du second degré, discipline Mathématiques, à pourvoir à l'université de la Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH0900847V
avis du 25-9-2009
MEN - DGRH-B2-2

Un emploi de statut du second degré, n° 0057, discipline Mathématiques, est à pourvoir à l'université de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 1er février 2010.

Le professeur (agrégé) sera chargé d'enseignement de 384 h éq.T.D. dans le domaine des Mathématiques dans le cadre des cours, T.D. dispensés en 1ère, 2ème année du cycle Licence, des formations professionnalisantes de D.E.U.S.T. (Géosciences, Métallurgie, Informatique), et des formations du département de Droit, Économie, gestion.

Enseignements :

- Enseignements en licence de Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques-Informatique et Physique-Chimie : travaux dirigés d'analyse en 1ère année ; Algèbre, Géométrie en 1ère et 2ème année.
- Enseignements de mathématiques (travaux dirigés et cours magistraux) en licence de Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie et de la Terre, en D.E.U.S.T. (Géosciences, Métallurgie, Informatique), ainsi qu'au département de Droit, Économie, Gestion.

Coordonnées des personnes à contacter pour plus d'informations :

Henri.bonnel@univ-nc.nc Gilles.taladoire@univ-nc.nc

Copie à evelyne.decourt@univ-nc.nc